



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

AGIR Maskinongé consulte la population sur la gestion de l'eau

Ville Saint-Gabriel, le 27 janvier 2020 – Afin de recueillir la perception des habitants de son territoire d'intervention sur la gestion de l'eau, l'Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé) réalise un sondage en ligne durant les mois de janvier et février.

En 2019, AGIR Maskinongé a invité les acteurs de son milieu à identifier les problématiques liées à l'eau qui devraient être étudiées et travaillées de façon prioritaire au cours des prochaines années. Cette année, ils sont invités à partager leurs opinions et suggestions concernant les actions à entreprendre en lien avec les problématiques prioritaires (les pratiques agricoles, les bandes riveraines, les inondations, les espèces exotiques envahissantes et le suivi de la qualité de l'eau). « *Ce sondage sert à mieux connaître leurs préoccupations et à actualiser les actions à mettre en œuvre au cours des prochaines années* », a précisé Delphine Deléglise, directrice générale d'AGIR Maskinongé.

Cet exercice de consultation publique s'effectue dans le cadre de la mise à jour du Plan d'action 2020-2023 de l'organisme dans lequel plusieurs orientations ont été retenues notamment la diminution des apports en sédiments et nutriments dans les cours d'eau, la végétalisation des bandes riveraines en milieu résidentiel et la lutte contre le développement résidentiel ou commercial dans les milieux humides à forte valeur écologique.

La participation active des citoyens au sondage permettra à l'équipe d'AGIR Maskinongé d'orienter ses efforts et d'actualiser les actions à mettre en œuvre, avec les partenaires du bassin versant, pour une meilleure gestion de l'eau. Les participants ont jusqu'au 29 février 2020 pour répondre au [sondage](#).

À propos d'AGIR Maskinongé

AGIR Maskinongé est un organisme à but non lucratif désigné par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour planifier la gestion de l'eau du bassin versant de la rivière Maskinongé. En concertation avec les acteurs de l'eau, le principal mandat de l'organisme consiste à élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), à le mettre à jour, à le promouvoir et à suivre sa mise en œuvre. La mission d'AGIR Maskinongé est d'assurer la protection, la réhabilitation et la mise en valeur des milieux hydriques et des ressources qui y sont associées, et ce, dans une perspective de développement durable.

- 30 -

Source et information :

Marion Carrier - *Coordonnatrice PDE*

Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé)

(450) 752-4868, poste 223 | marion.carrier@agirmaskinonge.com